



Le Chef d'Établissement Scolaire

Bulletin de liaison de l'AFIDES
Association Francophone Internationale des Directeur-trice-s d'Établissements scolaires
Section Suisse

Rue des Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 717 88 00

Fax 032 717 88 89

Mai 2011

L'INCROYABLE MISSION ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE ?!

Reflets du Séminaire conjoint AIDEP – CROTES – AFIDES – 17 mars 2011 – Montreux

Anne Macherel Rey, présidente de l'AFIDES – Section suisse

La journée du séminaire conjoint a débuté à 09h00 par les souhaits de bienvenue, après l'accueil café-croissant-jus d'orange. Les conférencier-ère-s du jour étaient, dans l'ordre d'intervention :

- **Mme Dominique Ottavi**, philosophe, professeur en sciences de l'Éducation de l'Université de Cand (F), se présentant elle-même comme « *théorienne avec grande expérience du terrain* ».

Le thème de sa conférence, « **Nouveaux défis pour les acteurs de l'éducation** » a mis en évidence les relations actuelles entre famille et école, avec un constat de *désamour* de la famille pour l'école, laquelle a tendance à reprocher à l'école d'être responsable de l'échec de l'enfant. Selon elle, il y a conflit entre le rôle de socialisation de l'école et celui d'éducation que certains parents souhaiteraient voir confier à l'école.

Une redéfinition préalable de la notion de « famille » et de celle d'« école » semble indispensable à Mme Ottavi si l'on entend permettre l'amélioration du quotidien de l'enfant ou de l'adolescent scolarisé. En effet, depuis quelques années, le savoir acquis à l'école est instrumentalisé au service de la réussite, ce qui la coupe d'une de ses propres finalités, l'émancipation de l'individu.

- **M. Jean Zermatten**, directeur de l'Institut international des Droits de l'Enfant, ancien président et doyen du Tribunal des mineurs du canton du Valais, membre du Comité de l'ONU pour les Droits de l'enfant.

« **Les enfants ont des droits. Impacts sur l'école** » a été l'occasion pour l'orateur de rappeler que la Convention des Nations-Unies de 1989 fixe les droits de l'enfant et qu'elle a été adoptée par tous les pays du monde, sauf deux. La Suisse la ratifiée en 1997. Cette convention contraint les états signataires à plusieurs obligations, selon le principe des trois « **P** » : prestations, protection et participation.

M. Zermatten a mis l'accent sur les missions confiées à l'école par la Convention des Droits de l'enfant, en se demandant si celles-ci n'étaient pas devenues impossibles, tout en étant convaincu que la mission intégratrice de l'enfant dans la société est essentielle, l'école étant selon lui un « outil social » par excellence.

- **Mme Judith Vuagniaux**, présidente de la Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERT), également thérapeute en médecine alternative.

Son intervention avait pour thème « **Missions éducatives : vers quelles responsabilités ?** ». Mme Vuagniaux a souligné la norme collective indispensable aux enseignants, aux autorités scolaires, aux directions d'écoles et à la famille pour assurer l'éducation et la socialisation de l'enfant. Tout d'abord, l'oratrice précise que les associations de parents d'enfants souhaitent que, systématiquement, une culture de la communication et de la confiance mutuelle se mette en place et que la famille soit partie prenante du réseau scolaire. Ensuite, après avoir fait largement référence à sa propre expérience de mère, elle pose le constat de l'évolution de la société et, avec elle, de la place de l'enfant, tout en se demandant si l'École a bien pris la mesure des changements déjà opérés et de ceux en cours... Beaucoup de questions sont posées au public présent par Mme Vuagniaux, auxquelles toutes les réponses n'auront pas pu être apportées pendant cette journée.

Après le repas de midi (sous la forme d'une pause dînatrice de travail !), des cas particuliers tirés de la vie de l'école, en lien avec la problématique du jour, ont fait l'objet d'un intéressant échange, sous la modération de M. Jean-Blaise Held, journaliste.

L'AFIDES remercie les personnes à l'initiative et à la réalisation de ce séminaire, fréquenté par près de 140 personnes, fort bien organisé et qui a permis des échanges à bâtons rompus ainsi que d'excellents moments de convivialité.

Espérons que lors de la prochaine édition, les membres de l'AFIDES s'inscriront en plus grand nombre...